

ARTS ET LETTRES

LES 20 ANS DU CALQ

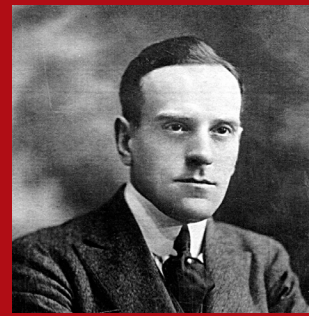


Stéphan La Roche met en forme le «CALQ 2.0»

Page G 3



Vingt ans de soutien aux créateurs et organismes culturels Page G 6



Hélène David reprend le flambeau d'Athanase David

Page G 7

CAHIER THÉMATIQUE G • LE DEVOIR • LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MAI 2014



SOURCE FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA

Une scène tirée du film *La route des cieus*, réalisé par Jean-Pierre Lefebvre. Le cinéaste a reçu du CALQ une bourse de carrière à l'intention des scénaristes et réalisateurs en 2009-2010.



LUCIEN LISABELLE

Projet de murale pour le marché Metro de Val-David, par René Derouin, lauréat de la bourse de carrière pour les années 1998-2000.



MICHAEL SLOBODIAN

La chorégraphe et danseuse contemporaine Margie Gillis a remporté une bourse de carrière du CALQ pour l'année 2000-2002.

En 1992, le projet de loi 58

Il revint à Liza Frulla l'honneur de déposer à l'Assemblée nationale le texte à l'origine du CALQ

Lauréats. Elles et ils le furent. Le Conseil des arts et des lettres du Québec instaurait en 1998, six ans après que la loi qui établissait sa création eut été adoptée, un programme de bourses de carrière. De Marie-Claire Blais, cuvée 1998, à Gilbert Poissant, heureux lauréat en 2014, nombreux furent-ils à recevoir une aide de longue durée pour avoir été reconnus par un travail exceptionnel. Mais un conseil des arts est beaucoup plus qu'une simple officine de bourses. Les vingt années d'existence du CALQ en font la preuve.

NORMAND THÉRIAULT

Rcherche. Un maître mot dans tous les domaines, qu'on soit en sciences, en industrie ou en exploration de la pensée ou de la connaissance. Tous, même les gouvernements, aussi conservateurs soient-ils, s'entendent pour admettre que sans innovation créée par la recherche, une société stagne.

Aussi, quand, en 1998, le Conseil des arts et des lettres du Québec établit un programme de soutien aux artistes qui permettait, les subsides étant accordés sur deux années, de poursuivre en profondeur un travail de création, nombreux furent-ils à déposer un dossier. Mais, à ce jour, la liste ne compte que 42 élus, dont les Jean-Pierre Lefebvre, cinéaste, Margie Gillis, du monde de la danse, et René Derouin, artiste visuel et, à sa façon, animateur culturel.

Car toute discipline est admise : cinéma, littérature, métiers d'arts, arts visuels, théâtre, architecture, musique, arts médiatiques. Et ce 42, on le voit, est finalement un petit nombre, et un « beaucoup d'appelés et peu d'élus » ici prévaut.

Des bourses aux artistes, certes, mais un conseil des arts comme le CALQ a un mandat beaucoup plus vaste. Ce que constate une Hélène David, une nouvelle élue qui vient d'être titularisée comme ministre de la Culture et des Communications, elle qui voit les réalisations passées de l'organisme : « *Le CALQ a fait preuve d'une grande équité entre les grandes villes et les régions de la province. Ce n'est pas banal pour les artistes à l'extérieur des centres urbains d'être ainsi soutenus, ni pour le public d'avoir accès à une offre culturelle intéressante en région.* »

Car si le CALQ soutient le travail individuel, il est aussi souvent premier intervenant pour appuyer les organismes et les compagnies qui mettent en scène, en images et en mots le travail de création. Et la ministre alors de retenir que « *selon les données du CALQ, il se donne six spectacles québécois par jour à l'étranger* ». Résultat : « *Avec le CALQ, le Québec s'est doté d'un levier extraordinaire pour permettre l'épanouissement de notre culture ici et ailleurs dans le monde.* »

Mais un tel conseil ne peut connaître une création instantanée, et les « ancêtres » cultu-

rels tels les COZIC, Monic et Yvon ont sûrement encore en mémoire ces années où tout le milieu en faisait la demande. Et Gérard Grandmont, qui fut sous-ministre sous Clément Richard — nous sommes dans les années 1980 — se souvient de réclamations à cet effet : « *Ce qu'on avait constaté, c'est que même s'il y avait eu quelques personnes dans le milieu qui en souhaitaient un [conseil], l'idée n'était pas vraiment mûre.* »



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une œuvre de l'artiste René Derouin.

Mais « dix ans plus tard, l'idée était mûre ».

Il reviendra donc à Liza Frulla l'honneur de déposer en 1992 le projet de loi 58, qui fut adopté par l'Assemblée nationale : un Conseil des arts et des lettres québécois était ainsi créé en décembre. Et seize mois plus tard, un 1^{er} avril, nous sommes en 1994, des locaux sont inaugurés à Québec : la prise de possession d'un espace montréalais suivra.

Et le premier conseil tient

presque du cénacle quand on voit qui siège sous la férule d'un Guy Morin, premier président-directeur général : Jean-Claude Germain, Melvin Charney, Elise Paré-Tousignant, Godefroy-M. Cardinal, Marie Laberge, Ginette Laurin, Gilles Maheu, Jovette Marchessault, Monique Mercure, Luc Plamondon, Guy Rodgers et William St-Hilaire.

Transformation

Mais le Conseil se transforme. Et si, au dernier décompte, tout l'art, et l'activité de soutien qui l'accompagne, s'organisait selon une classification faite en partage sous 14 disciplines artistiques (qui parlaient en effet de l'art du cirque en ces temps-là), voilà qu'on opère maintenant une transformation radicale. « *J'ai consulté l'ensemble des employés et les milieux artistiques pour savoir comment le CALQ pourrait mieux répondre à leurs besoins*, nous raconte Stéphan La Roche, actuel président-directeur général, lui qui succède dans un tel poste aux Marie Lavigne, Marie-Claire Lévesque et Yvan Gauthier. *En septembre, une restructuration a été implantée. Maintenant, nous avons trois champs d'intervention : création, production, diffusion.* »

Aussi, quand l'art évolue, le qualificatif « multidisciplinaire » souvent le décrivant, le CALQ, lui, veut correspondre à cette réalité : « *Le CALQ a 20 ans, nous souhaitons qu'il se transforme en CALQ 2.0!* dit ainsi notre p.-d.g. *Grâce à sa nouvelle structure, nous souhaitons qu'il soit plus en phase avec les milieux, plus accessible, plus interactif, et qu'il continue à bouger, à s'adapter aux nouvelles réalités.* »

Ce qui demeure toutefois est que, si l'organisme fonctionne à équipes réduites (ne compte-t-on pas moins de 80 employés pour gérer et faire vivre une entreprise dont le budget dépasse les 90 millions?), on doit admettre qu'il navigue dans des eaux calmes, le milieu artistique le soutenant.

Vingt ans déjà. Et ce Québec culturel dont on est fier, quand un Lepage triomphe, un Laferrière siège en auguste assemblée ou une Lecavalier fait vibrer une salle, que serait-il aujourd'hui sans ce CALQ? Demandez-vous-le. Et si la même question était posée aux artistes, boursiers ou non, sans doute que tous répondraient : « On le veut encore plus grand. »

Le Devoir

IL Y A 20 ANS

« La ministre a littéralement donné carte blanche au Conseil »

Aux Plamondon, Mercure, Germain, Laberge, Maheu et aux autres de répondre !

Le 21 décembre 1992, le gouvernement du Québec adoptait la loi 53 sur le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Si l'institution a depuis longtemps fait ses preuves, à l'époque, le cadre flou qui l'entourait ne laissait pas forcément présager le succès. Élise Paré-Tousignant, membre du premier conseil d'administration du CALQ, se souvient...

EMILIE CORRIVEAU

C'est en lisant un éditorial de Mme Lise Bissonnette, alors directrice du Devoir, que Mme Paré-Tousignant apprend que le CALQ serait créé. Alors professeure à l'École de musique de l'Université Laval, elle se fait la réflexion que cela aurait peut-être pour effet de calmer les angoisses du milieu culturel, qui souhaite depuis un bon moment déjà qu'un organisme soit chargé de gérer l'ensemble des interventions du gouvernement.

Une visite de Liza Frulla

Happée par le brouhaha de sa vie quotidienne, elle passe rapidement à un autre appel et ne repense plus au Conseil... jusqu'au jour où, à la fin août 1993, alors qu'elle est en pleine réunion du Domaine Forget, une corporation à but non lucratif pour laquelle elle assume les fonctions de directrice artistique, elle reçoit la visite de la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Liza Frulla.

« C'était une belle soirée d'été à Charlevoix, se rappelle Mme Paré-Tousignant. J'étais en réunion et je n'attendais personne. M^{me} Liza Frulla

s'annonce en disant qu'elle avait une bonne nouvelle à partager. Il y avait probablement quelqu'un qui était au courant dans la salle, mais moi, non. Elle explique ce qu'elle attend du Conseil et termine en disant qu'elle aimerait que je fasse partie de son conseil d'administration. Je me souviens de l'air de mes collègues. Le fait que la ministre vienne chercher leur directrice les avait beaucoup impressionnés. Ça les avait rassurés aussi, parce que ça montrait que M^{me} Frulla avait le désir de représenter les régions. »

Première rencontre

N'ayant aucune idée de qui avait recommandé sa candidature ni de pourquoi la ministre la choisissait elle plutôt qu'une autre, M^{me} Paré-Tousignant accepte de relever le défi. Et celui-ci est de taille, car tout est à faire!

« Je me souviens très bien de la première rencontre du Conseil, indique l'ancienne membre du C. A. Guy Morin, qui est le président-directeur général de l'époque, nous convoque à une première réunion. Il y a des têtes d'affiche (Luc Plamondon, Monique Mercure, Jean-Claude Germain, Marie Laberge, Gilles Maheu, etc.) et des gens



Guy Morin, p.-d.g du CALQ, Jean-Claude Germain, vice-président du C. A., la ministre Liza Frulla et le maire de la ville de Québec, Jean-Paul L'Allier, lors de l'inauguration du siège social du CALQ, en 1994.

qui, comme moi, sont bien implantés dans leur milieu, mais qui sont un peu moins connus. On commence par se présenter, et ensuite, on discute de la direction qu'on souhaite prendre. Croyez-moi, ce n'est pas une mince tâche, parce que la ministre a littéralement donné carte blanche au Conseil!»

Par carte blanche, M^{me} Paré-Tousignant fait référence au fait que la ministre de la Culture et des Communications a décidé de laisser au CALQ le soin de définir lui-même ses règles de fonctionnement et d'opération. Le mandat du Conseil est relativement clair: il exerce ses attributions dans

les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de la littérature, des arts de la scène, des arts multidisciplinaires et des arts médiatiques, ainsi qu'en matière de recherche architecturale. Il a pour objet de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation et la production, et d'en favoriser le rayonnement à travers la province. Il doit également soutenir le perfectionnement des artistes. Mais la loi qui l'encadre n'indique pas comment il doit s'organiser pour y parvenir.

« La première année a constitué tout un défi d'organisation, note M^{me} Paré-Tousignant. Les deux choses qui ont occupé le plus de notre temps cette année-là, c'est de rencontrer les employés potentiels et de trouver des locaux. »

Migration

Comme la loi prévoit que les employés du ministère de la Culture, dont les tâches sont susceptibles de relever désormais du CALQ, ont la possibilité de migrer vers le Conseil ou de demander leur mutation dans un emploi de la fonction publique, M^{me} Paré-Tousignant et ses collègues doivent passer des dizaines de fonctionnaires en entrevue pendant plusieurs semaines.

« On ne pouvait pas les forcer à se joindre au Conseil, relève l'ancienne membre du C. A. Il fallait leur expliquer notre vision et leur demander de choisir entre le Conseil et le ministère. Tout ça s'est fait parallèlement à la recherche de locaux. Ce n'était pas évident! D'autant plus qu'il fallait faire le suivi des dossiers qui avaient été traités par le ministère. Les gens avaient fait des demandes de subvention. Il n'était pas question que ces dossiers-là tombent entre deux chaises! »

Nouvelle direction

À la suite de cette période d'organisation, les premières années du Conseil sont vouées à gagner la confiance des mi-

lieux des arts et des lettres et à la structuration de ses programmes. L'arrivée de Marie Lavigne au poste de présidente-directrice générale du Conseil fait beaucoup pour l'institution.

« L'arrivée de Marie a apporté un nouvel éclairage, dit M^{me} Paré-Tousignant. La transition s'est faite de manière harmonieuse et ça a permis au Conseil de passer à une autre étape. Les structures étaient en place et les objectifs définis, mais il ne fallait pas en rester là. Marie a joué un grand rôle dans la communication auprès du milieu pour faire connaître l'évolution du Conseil. Parce que le Conseil est toujours en évolution. Ce n'est pas une structure statique, elle doit être mouvante. Grâce notamment au travail de Marie, le Conseil a pris son erre d'aller et n'a jamais ralenti depuis. »

Constance

Ayant quitté le CALQ à la fin des années 1990, alors que M^{me} Lavigne était toujours présidente-directrice générale du Conseil, M^{me} Paré-Tousignant n'a jamais cessé de suivre l'évolution de l'institution. Si ce n'avait été du règlement qui ne permettait pas à l'époque que les membres du C. A. y poursuivent plus de deux mandats, elle aurait probablement continué son action pendant quelques années.

Aujourd'hui, M^{me} Paré-Tousignant jette sur l'institution un regard empreint de fierté et d'admiration pour le travail de ses successeurs: « La création de ce Conseil, c'était tout un événement! Les vingt années de l'organisation ont été traversées avec une constance remarquable. Je regarde l'évolution du CALQ et je trouve ça extraordinaire. Il est comme une bonbonne d'oxygène pour le milieu des arts. Je suis très fière d'avoir participé à ça, d'avoir contribué au développement de la vie culturelle du Québec. »

Collaboratrice
Le Devoir

JOYEUX 20^e ANNIVERSAIRE

« Le Conseil des arts et des lettres du Québec constitue une richesse collective en soutien aux artistes et aux organismes culturels qui expriment l'essence de l'identité québécoise. Il fait partie de ces organisations exemplaires qui ont donné un puissant élan à la culture québécoise. »

Hélène David

Ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

« Les vingt années de l'organisation ont été traversées avec une constance remarquable. Je regarde l'évolution du CALQ et je trouve ça extraordinaire. Il est comme une bonbonne d'oxygène pour le milieu des arts. »

Élise Paré-Tousignant

Québec

ARTS ET LETTRES

DIRECTION GÉNÉRALE

Une « locomotive » pour le milieu artistique

L'interdisciplinarité en art explique l'abolition des programmes réservés aux diverses disciplines

À l'occasion du 20^e anniversaire du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), Stéphane La Roche, président-directeur général, dresse le bilan et lève le voile sur les perspectives d'avenir.

MARTINE LETARTE

Il y a les bourses aux artistes et les subventions aux organismes, mais aussi, les studios et résidences d'artistes à l'étranger, ainsi que les programmes régionaux. Par différentes stratégies, le CALQ soutient la création artistique sur le territoire du Québec dans une perspective de développement et de rayonnement ici et à l'étranger.

« La création du CALQ, indépendante par rapport aux politiques, a engendré un travail de concertation avec les milieux, explique Stéphane La Roche, nommé p.-d.g. l'an dernier. On a ainsi pu développer des programmes et des approches adaptées aux besoins des artistes et des organismes des différentes disciplines artistiques. »

En regardant le chemin accompli depuis 20 ans, Stéphane La Roche constate que chaque p.-d.g. a joué un rôle important dans l'organisation.

« Guy Morin a été le p.-d.g. fondateur, puis Jean-Claude Germain a assuré l'intérim quelques mois avant l'arrivée de Marie Lavigne. Elle a vraiment été la développeuse du CALQ. Ensuite, Marie-Claire Lévesque a été la p.-d.g. de consolidation, puis Yves Gauthier, mon prédécesseur, a été le p.-d.g. du déploiement du CALQ avec la création du programme Mécénat Placements Culture et les projets en région et à l'international. »

Bons coups et apprentissages

Stéphane La Roche, qui a effectué un premier passage au CALQ en 1997-1998 avant d'y revenir en 2008 comme directeur de la musique et de la danse, croit au rôle qu'a l'organisation de susciter la réflexion dans le milieu artistique pour faire progresser les différentes disciplines.

C'est ce qu'a fait le CALQ en développant le réseau de studios du Québec et d'ateliers-résidences d'artistes dans une vingtaine de pays. « Le CALQ a trouvé extrêmement important de favoriser l'émulation, le perfectionnement, le rayonnement et les échanges entre artistes et, en travaillant avec ses partenaires, a misé sur le développement de ce

réseau à l'international », explique Stéphane La Roche.

Pour cette réalisation, le CALQ a obtenu le Prix d'excellence de l'administration publique québécoise en matière de rayonnement international en 2010.

Le CALQ a aussi appris de ses erreurs. « Au début, on a sorti les programmes de soutien des artistes du giron du ministère de la Culture pour les confier au CALQ, basé à Québec et à Montréal, raconte M. La Roche. Les artistes et les compagnies artistiques des régions étaient inquiets qu'on ne prenne pas en compte les réalités régionales. Il y a eu une période d'adaptation, et la volonté de bâtir une relation adaptée à chacune des régions a émergé. »

C'est ainsi que sont nés les programmes régionaux gérés conjointement avec des partenaires locaux.

« Ils découlent d'ententes régionales signées par le CALQ, les conférences régionales des élus [CRE] et les villes pour créer des programmes adaptés aux besoins de chacune des régions, explique Stéphane La Roche. Par exemple, un programme peut s'attaquer au problème de rétention des jeunes artistes dans une région. Cet outil a extrêmement bien favorisé le développement régional de la culture. De nouveaux partenaires s'ajoutent régulièrement, et le nouveau maire de Laval, seule région qui n'a pas son programme, a entrepris des discussions avec le CALQ. »

Restructuration

Stéphane La Roche sera certainement un patron du CALQ associé au changement. Premier p.-d.g. issu de l'équipe de direction du CALQ, l'avocat de formation est arrivé en poste

avec une grande connaissance de l'organisation, de ses forces et de ses enjeux. Rapidement, il a réalisé une restructuration.

« J'ai consulté l'ensemble des employés et les milieux artistiques pour savoir comment le CALQ pourrait mieux répondre à leurs besoins, explique-t-il. En septembre, une restructuration a été implantée. Avant, le CALQ fonctionnait par discipline artistique — il y en avait 14 —, alors ça faisait beaucoup de silos. Maintenant, nous avons trois champs d'intervention : création, production, diffusion. »

Ce changement a été fait notamment parce que la pratique artistique est de plus en plus interdisciplinaire. « Nous voulions que notre structure réponde à cette réalité, et nous voulions plus de souplesse dans nos façons de faire pour être en mesure de nous adapter plus facilement aux changements de la société », explique Stéphane La Roche, qui a grandi dans une famille où l'art, sous plusieurs formes, était très présent.

Quatre chantiers de réflexion

Après avoir restructuré le CALQ, le nouveau p.-d.g. a lancé quatre grands chantiers de réflexion : renouvellement générationnel, diversité culturelle, rayonnement artistique, puis interdisciplinarité et pluridisciplinarité. La réflexion a commencé à l'interne, puis des comités ont été formés pour mener des consultations plus larges.

« Après s'être doté d'une structure plus souple, il faut adapter les programmes aux nouvelles réalités. Par exemple, pour le chantier diversité culturelle, on pourrait se demander comment adapter les critères de sélection des programmes et la composition des jurys pour faire davantage de place aux artistes des différentes communautés culturelles. »

L'organisme subventionnaire vise une mise en œuvre à l'automne 2015.



STÉPHANE BOURGEOIS HÉLÈNE BOUFFARD PHOTOGRAPHES

Stéphane La Roche a été nommé p.-d.g. du CALQ l'année dernière. Il y avait effectué un premier passage en 1997-1998, avant d'être nommé directeur de la musique et de la danse en 2008.

« Nous sommes une petite structure [73 employés basés à Québec et à Montréal], et nous tentons de répondre rapidement aux besoins des milieux, affirme M. La Roche. De toute façon, nous n'avons pas le choix! Les changements sont là et les milieux sont prêts. »

Le CALQ souhaite par la suite rester à l'affût des changements, être visionnaire et jouer davantage un rôle de locomotive pour le milieu artistique. « Le CALQ a 20 ans, nous sou-

haitons qu'il se transforme en CALQ 2.0! Grâce à sa nouvelle structure, nous souhaitons qu'il soit plus en phase avec les milieux, plus accessible, plus interactif, et qu'il continue à bouger, à s'adapter aux nouvelles réalités », affirme le p.-d.g.

Est-il inquiet des conséquences sur le CALQ que pourrait avoir l'état des finances publiques au Québec et de la volonté de réduire le déficit budgétaire du nouveau gouvernement

de Philippe Couillard?

« Depuis 30-40 ans, quel que soit le parti au pouvoir, il y a eu une continuité dans le soutien à la culture, affirme Stéphane La Roche. J'ai confiance que malgré une période budgétaire difficile, le nouveau gouvernement appuiera cette continuité, puisqu'on sait à quel point les arts et la culture sont importants pour l'identité québécoise. »

Collaboratrice
Le Devoir

« Avant, le CALQ fonctionnait par discipline artistique, alors ça faisait beaucoup de silos. Maintenant, nous avons trois champs d'intervention : création, production, diffusion. »

Stéphane La Roche, p.-d.g. du CALQ

LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
SALUE LE CONSEIL DES ARTS
ET DES LETTRES DU QUÉBEC,
UN GRAND PARTENAIRE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE
ARTISTIQUE MONTRÉALAISE.

BON 20^e ANNIVERSAIRE!

CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL



Montréal



ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL

Présenté par



JOIE DRAME
MÉLANCOLIE
INTENSITÉ
PLAISIR
FÉBRILITÉ
EXTASE

VENEZ VIVRE
TOUT LE POUVOIR
DE LA MUSIQUE

KENT NAGANO DIRECTEUR MUSICAL

DE BERLIOZ
À MIKA
EN PASSANT PAR
PHILIP GLASS

BILLETTS
ET ABONNEMENTS
EN VENTE MAINTENANT

OSM.CA

514 842-9951 | MAISON SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL

Billets également disponibles à la Place des Arts

BMO Groupe financier
Partenaire de saison

AIR CANADA
Transporteur officiel

LE DÉPÔT
DU QUÉBEC

Le Dépositaire agréé de l'OSM

Le Conseil des arts de Montréal

Partenaire public

OSM

Partenaire public

ARTS ET LETTRES



JÜRGEN HOWALDT

La Villa Waldberta est située en Bavière. Grâce à son programme de bourses, le CALQ offre la chance à certains artistes d'ici, comme des écrivains et des conteurs, d'effectuer une résidence de création dans la villa. L'organisme coordonne de nombreux séjours artistiques à l'étranger, notamment au pays de Galles, au Japon, en France et à bien d'autres endroits.

RAYONNEMENT

Des artistes en mouvement entre l'ici et l'ailleurs

« La raison d'être du CALQ est d'accompagner les artistes dans leur cheminement et dans leur évolution »

Le parcours artistique de Sylvie Cotton n'a rien de linéaire: installations, performances, dessin, écriture, sans compter des études en muséologie et un engagement à la barre de diverses galeries, dont DARE-DARE et Skol. Riche de toutes ces expériences, ici comme à l'étranger, cette touche-à-tout observe depuis longtemps l'évolution du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en reconnaît les forces et les limites à l'aube de ses 20 ans, et a répondu avec enthousiasme à l'invitation de siéger au conseil d'administration.

ANDRÉ LAVOIE

Sylvie Cotton croit que son côté « entrepreneur » lui permet maintenant de participer activement aux orientations de cette organisation essentielle au développement de la culture québécoise qu'est le CALQ. Avant son arrivée à ti-

tre d'administratrice il y a bien-tôt un an, ses intentions étaient fermes, et ses objectifs clairement définis. « Il n'était pas question pour moi d'être là pour entériner aveuglément des décisions ou signer des papiers, affirme Sylvie Cotton. Heureusement, ce n'est pas du tout la façon de faire du CALQ. On

considère vraiment notre avis, d'autant plus que la raison d'être de l'organisme est d'accompagner les artistes dans leur cheminement, dans leur évolution. »

Multidisciplinarité

Cette évolution s'avère le plus souvent complexe, à l'image de son propre parcours et de celui de ses camarades de création, qui cognent à la porte du CALQ pour obtenir le soutien nécessaire à la concrétisation de leurs projets. Car ils sont de plus en plus multidisciplinaires, traversés par diverses influences et autant de démarches qui font voler en éclat les étiquettes. « Avant d'arriver au C. A. du CALQ, je voulais conscientiser l'organisme à la multidisciplinarité et au métissage des pratiques: la danse peut faire appel aux arts médiatiques, la littérature aux arts visuels, etc. J'ai été agréablement surprise de constater que cette réflexion était déjà bien entamée, et que les responsables de programmes ne travaillaient pas "en silo", comme on dit dans le jargon administratif. »

En plus d'avoir participé à des jurys de pairs (« un outil essentiel puisque les créateurs sont les mieux placés pour comprendre et évaluer le travail de leurs collègues »), Sylvie Cotton a exploré l'univers des résidences d'artistes ici et à l'étranger, une pratique fondamentale « qui remonte à la Renaissance, où les peintres d'autres pays convergiaient tous vers l'Italie ».

Dans un ouvrage intitulé *Désirer résider. Pratique en résidence 1997-2011* (éditions Cen-



GUY L'HEUREUX

Photo tirée de la performance *C'est maintenant! Life Is Now!* de Sylvie Cotton, présentée dans le cadre de la Triennale québécoise au Musée d'art contemporain de Montréal en novembre 2011.

tre Sagamie, 2011), elle creuse cette tradition qu'elle juge fondamentale pour une démarche artistique féconde et renouvelée. « Un créateur doit s'extraire de son quotidien, de son milieu, pour mieux se remettre en question. En quittant sa routine, il voit les choses différemment. » A titre d'enseignante, elle ne cesse d'encourager ses étudiants à faire la même chose. « Je leur dis de ne pas attendre une bourse! Résider dans le chalet d'un ami, occuper l'appartement d'un confrère en voyage, cela est possible, à peu de frais, et c'est une belle introduction à cette expérience toujours enrichissante. »

De Paris à Tokyo

L'État québécois croit aussi depuis longtemps aux vertus du voyage pour les créateurs, lui qui a ouvert le tout premier studio du Québec, à Paris, en 1965. Autrefois super-

visé par le ministère de la Culture et ensuite par le CALQ, le studio n'est plus le seul à accueillir les artistes; d'autres sont maintenant accessibles à New York, Berlin et Tokyo, sans compter les nombreuses collaborations avec d'autres pays où des résidences sont possibles. Sylvie Cotton figure parmi ceux et celles qui ont vécu avec intensité ces séjours créatifs et inspirants, en Finlande et au Japon. « Lors de ma résidence en Finlande, j'habitais dans

une banlieue où personne ne parlait français ou anglais, et à une période de l'année où la lumière était rare. J'ai vécu un réel isolement, mais cette expérience a profondément marqué la suite de mon tra-

vail. Depuis ce temps, j'explore de diverses manières le thème du silence. »

Par contre, rien jusqu'ici ne rivalise avec son expérience japonaise. Être à Tokyo en mars 2011, alors qu'un tremblement de terre suivi d'un tsunami va faire les ravages que l'on sait, voilà un moment que l'artiste ne pourra jamais oublier. « Le studio est situé dans une tour de 40 étages, précise Sylvie Cotton. La terre tremble régulièrement dans ce pays, et après quelques semaines, comme les Japonais, j'avais fini par m'habituer. Mais quand tu vois les tours valser devant toi, des incendies surgir un peu partout dans la ville, tu comprends que c'est sérieux. J'étais avec un ami japonais et comme nous ne pouvions pas sortir de chez moi, nous sommes restés devant la télé à découvrir l'ampleur du désastre. »

Cette catastrophe aux accents apocalyptiques va interrompre son séjour prévu pour six mois. « Je me sentais coupable d'avoir la liberté de partir alors qu'eux devaient rester », admet cette Japonaise de cœur encore éblouie « par la solidarité, la générosité et l'entraide qui ont permis la reconstruction de la ville quelques mois après la tragédie ».

Tous les séjours à l'étranger des artistes québécois ne sont pas aussi spectaculaires, mais l'ensemble de ce programme géré par le CALQ apporte depuis longtemps une empreinte durable sur les créateurs, et par le fait même sur la culture québécoise. Comptez sur Sylvie Cotton pour s'en faire la plus enthousiaste des ambassadrices.

Collaborateur
Le Devoir



CONSEIL DES ARTS
DE LONGUEUIL

Ensemble pour soutenir
la vitalité et le dynamisme
des arts et des lettres au Québec

www.conseildesartsdelongueuil.ca



Le 30^e Festival International de la Poésie
fête, avec bonheur,
les 20 ans du CALQ

3 au 12 octobre 2014 • Trois-Rivières

La beauté d'une rencontre

Ils ont joué, parlé, exposé, filmé, enregistré.

Ils nous ont nourris, éveillés, allumés, questionnés, divertis.

Ils nous ont fascinés, bousculés, surpris, intrigués, enchantés.

Et ils nous ont permis de saisir toute la beauté d'une rencontre.

Qui sont-ils? Ils sont de tous les âges, tous les sexes, de toutes les allégeances et toutes les pensées. Ils ont des prénoms, des noms, des notoriétés naissantes ou à défendre, car ils sont connus ou à connaître absolument. Et, comme nous, ils savent que l'art n'a pas de langue, de religion ou de frontières.

Qui sont-ils au juste? Précisons qu'ils sont autant *Ils* qu'*Elles*.

Et *Elles*, qu'elles sont aussi talentueuses qu'*Ils*, et inversement. Mais le plus important, c'est qu'ils sont venus avec les idées larges et généreuses. *Ils* autant qu'*Elles*, ils sont venus avec l'idée de changer le monde en tant que personnes.

C'est ça, la beauté fulgurante d'une rencontre.

Il suffit d'un rien pour que la magie passe. Un sourire. Un regard. Une émotion. Une émotion forte. Un coup au cœur. Un coup de cœur. Un coup de foudre. Celui d'une rencontre. Une rencontre au sommet. Au sommet de soi et de l'art.

Oui, ils sont venus chez nous. Ils sont venus à la rencontre de *Nous*. *Nous*, cet amalgame de *Je* hétéroclites. *Nous*, ce *Je* multiple et beau. Et, *Je* par *Je*, ils nous ont émus, *Nous*.

Et tous ces *Ils* et toutes ces *Elles* ont un point en commun... Ils ont tellement aimé leur rencontre qu'ils souhaitent revenir. *Ils* autant qu'*Elles*.

Parce qu'ils savent à quel point l'art est un lieu de rencontre fabuleux.

Car tous ces *Ils* sont des îles où l'on voudrait atterrir. Et toutes ces *Elles* sont des ailes qui nous permettent de nous élever. À la hauteur de l'art. À la hauteur du rêve. À la hauteur de l'universel.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

Vingt ans de soutien aux créateurs et aux organismes culturels

Le CALQ a agi à ce jour sous cinq directions générales

Le 1^{er} avril 1994, il y avait inauguration à Québec d'un premier siège social. Plus tard, à Montréal, ce même CALQ s'installe dans la tour de la Banque Nationale sur la place d'Armes à Montréal. Et depuis, le CALQ se transforme. Retour sur les faits marquants de deux décennies d'existence de l'organisme de soutien aux arts et aux lettres que le Québec s'est donné.

Vingt ans déjà. Et au fil des ans, le bilan du CALQ, traduit en chiffres, s'avère spectaculaire. Ainsi, à ce jour, 22 918 bourses de toute nature ont été distribuées à 9 169 artistes, provenant de tous les secteurs, regroupés jusqu'à maintenant en 14 disciplines. Et les organismes culturels n'ont pas au fil des ans été oubliés: le nombre total de subventions accordées ne se chiffre-t-il pas à 18 891?

Voyons donc d'année en année comment le CALQ prend forme.

1992 Le gouvernement du Québec adopte la loi 53 créant le Conseil des arts et des lettres du Québec.

1994 Inauguration le 1^{er} avril du siège social du CALQ à Québec. Dirigé par Guy Morin, premier président-directeur général, le CALQ regroupe cinquante employés répartis entre les bureaux de Montréal et de Québec. Le conseil d'administration est composé de douze personnalités des milieux artistique et littéraire: Jean-Claude Germain, Melvin Charney, Elise Paré-Tousignant, Godefroy-M. Cardinal, Marie-Laberge, Ginette Laurin, Gilles Maheu, Jovette Marchessault, Monique Mercure, Luc Plamondon, Guy Rodgers et William St-Hilaire.

1995 Le CALQ met sur pied des mesures visant à encourager l'intégration professionnelle des créateurs de la relève au sein des réseaux constitués et à faciliter l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine de la création.

1996 Sous la direction de Marie Lavigne, nouvelle présidente-directrice générale, le CALQ intervient sur des dossiers chauds: mémoire sur les conditions socio-économiques des artistes et sur le respect de leurs droits tant économiques que moraux; mémoire sur la fiscalité et le financement des services publics par la création de mesures fiscales susceptibles d'encourager les dons individuels, les mandantes et la consommation de produits culturels; intervention publique sur l'importance d'intégrer l'enseignement des arts et des lettres dans l'ensemble du système scolaire.

Une enveloppe d'un million de dollars est réservée aux artistes de la relève qui résident hors des grands centres.

Lancement en décembre de la première Politique de diffusion des arts de la scène au Québec, sous le titre *Remettre l'art au monde*, par le gouvernement du Québec, qui confirme le rôle du CALQ dans ce domaine en lui attribuant des fonds additionnels pour les tournées de spectacles au Québec et le soutien aux diffuseurs spécialisés.

1998 Le CALQ se dote d'une politique de prix et reconnaissances publiques qui est à l'origine des remises de prix à la création (ils seront 175 lauréats dans 15 régions du Québec en 2014) et de l'attribution de bourses de carrière (42 à ce jour) à des créateurs émérites issus de diverses disciplines.

2000 Création d'un programme adapté aux spécificités de la pratique des artistes et des organismes en arts du cirque.

2001 Signature des premières ententes régio-

nales en partenariat avec divers intervenants visant à instaurer un canal d'information professionnel et régulier avec les artistes, les organismes artistiques et les collectivités des régions qui leur favoriseront l'accès aux programmes du CALQ. En 2014, près de 3 millions soutiennent le dynamisme artistique en région et dans les communautés autochtones et inuite grâce à 15 ententes avec les CRE et d'autres partenaires (1,4 million provenant du CALQ et 1,5 million de ses partenaires).

2002 Entrée en fonction en septembre de Marie-Claire Lévesque, troisième présidente-directrice générale du CALQ.

2004 Le CALQ célèbre ses 10 ans d'existence. Au cours de ses 10 premières années d'existence, c'est près de 500 millions qui ont été attribués en bourses aux écrivains et aux artistes professionnels pour appuyer l'évolution de leur carrière, de même qu'en subventions aux organismes pour soutenir leur fonctionnement et la réalisation de projets de production, de promotion et de diffusion. En dix ans, plus de 30 millions se sont ajoutés au budget destiné à l'aide financière, passant de 36,6 millions à 66,8 millions.

En juin, Yvan Gauthier devient le quatrième président-directeur général du CALQ.

2005 Le Conseil participe à la création et au lancement en novembre de Placements Culture, un programme qui vise à inciter les particuliers, les sociétés et les fondations privées à donner plus généreusement aux organismes des domaines de la culture et des communications. Placements Culture permet au CALQ d'accorder une subvention de contrepartie à un organisme admissible qui recueille des dons et des contributions auprès de particuliers, d'entreprises ou de fondations privées pour constituer un fonds de dotation et un fonds de réserve.

2006 Forum sur les arts visuels au Québec, organisé par le CALQ, en partenariat avec le MCC et la SODEC. En mai, plus d'une centaine d'artistes professionnels, de représentants d'organismes et d'associations en arts visuels, ainsi que des représentants de musées, galeries d'art et centres d'artistes sont réunis pour débattre des réalités économiques et artistiques du milieu des arts visuels.

2007 Le CALQ rend public son Plan d'action internationale et injecte 4,2 millions pour soutenir des activités sur la scène internationale.

2008 Un nouveau programme national pour soutenir la relève artistique et littéraire prend forme.

Lancement du programme régional Vivacité Montréal, qui vise à appuyer financièrement des artistes et des écrivains professionnels issus de l'immigration ou appartenant à une minorité visible dans leurs premières démarches d'intégration et de participation aux milieux professionnels des arts et à les accompagner dans le développement de leur carrière.

2009 Le réseau de studios et ateliers-résidences avec la collaboration de partenaires nationaux et internationaux est élargi. Des studios du Québec à Londres et à Tokyo, offerts par le CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels, sont établis, faisant suite aux studios du Québec à Paris, New York, Berlin et Rome. D'ailleurs, en 2012, dans le cadre de son programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels, le CALQ offrait 28 lieux d'accueil, en majorité disponibles à l'étranger, pour des séjours de création.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec souligne ses 15 ans. Le budget consacré à l'aide financière s'élève à 91,8 millions.

Nomination de Marie DuPont, première présidente du conseil d'administration.

2010 @LON: Arts et lettres – option numérique: vaste consultation, menée par le CALQ, au sujet de la création, de la diffusion et de la mise en marché des œuvres artistiques et littéraires qui tiennent compte du développement fulgurant des technologies numériques. Son rapport intitulé *Faire rayonner la culture québécoise dans l'univers numérique. Éléments pour une stratégie numérique de la culture* sera déposé à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en novembre 2011.

6,6 millions pour soutenir des projets favori-



ROBERT BERTRAND

En 1996, Le CALQ, alors sous la direction de Marie Lavigne (troisième à partir de la gauche sur la photo), veut favoriser l'apprentissage de la littérature québécoise et du théâtre au collégial.



TAYAOUT-NICOLAS

En 2013, le Forum sur la chanson québécoise est organisé par le Conseil, avec la participation du MCC et de la SODEC. Ci-dessus, les participants à l'atelier (animé par Esther Charron, à gauche) sur la francité et la diversité Daniel Boucher, Paul Cargnello, Monique Giroux et Lynda Thalie.

sant le rayonnement d'artistes, d'écrivains et d'organismes québécois à l'extérieur du Québec et sur la scène internationale, ainsi que pour accueillir des productions et des artistes étrangers au Québec.

2011 La présence d'artistes et d'organismes québécois soutenus par le CALQ se manifeste dans plus de 60 pays. Le CALQ soutient un peu plus de six spectacles québécois qui sont présentés à travers le monde chaque jour.

Le CALQ organise en mai un Forum sur la création littéraire en partenariat avec le MCCC, le CAC, BANQ et le CAM. Ce forum, qui a réuni quelque 200 participants, a permis de dégager des propositions et des pistes d'action touchant tant les conditions de vie des créateurs et les défis de la vie associative que la diffusion et la circulation de la création littéraire au Québec et à l'étranger.

Lancement en septembre de la nouvelle mesure de soutien à la coproduction internationale permettant de stimuler l'investissement financier de coproducteurs établis à l'extérieur du Québec.

Le réseau de résidences de création artistique développé par le CALQ est en constante évolution. Deux nouvelles ententes sont signées avec des partenaires de l'Inde et de la Bavière.

Mise en œuvre en novembre de la mesure d'aide financière Plateformes et réseaux numériques, favorisant les collaborations qui contribuent au rayonnement des artistes, des écrivains et des organismes artistiques et littéraires du Québec en leur offrant des possibilités de développer de nouveaux réseaux et d'avoir accès à l'expertise en technologie numérique.

2013 Le CALQ organise en février, avec la participation du MCC et de la SODEC, le Forum sur la chanson québécoise; la chanson québécoise en mutation a permis de réunir les ac-

teurs clés du domaine de la chanson. Quelque 200 personnes échantent sur l'avenir de la chanson québécoise, dont l'évolution est marquée par la révolution numérique et la mondialisation des échanges.

Nomination en mars de Stéphan La Roche à titre de président-directeur général.

Un budget de 1,2 million de plus est adopté pour le développement de la danse professionnelle au Québec, faisant suite au Plan directeur de la danse élaboré par le Regroupement québécois de la danse.

Création d'un secteur distinct pour les arts numériques.

Le CALQ dépose son mémoire sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs lors des consultations de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Une nouvelle restructuration administrative est instaurée en septembre. Elle regroupe les trois principales directions de programmes autour des trois champs d'intervention de sa mission que sont la création, la production et la diffusion. Dans une dynamique collaborative, la nouvelle structure de direction transversale encourage la polyvalence et la complémentarité des équipes pour offrir des services mieux intégrés et adaptés aux besoins et aux réalités des milieux artistique et littéraire. Cette réorganisation s'accompagne de quatre chantiers de réflexion (rayonnement des arts et des lettres, interdisciplinarité et pluridisciplinarité, renouvellement générationnel et diversité culturelle), qui portent sur les enjeux majeurs actuels, comme la révolution numérique, les changements démographiques et la mondialisation.

2014 Le CALQ souligne ses 20 années d'existence.

Le Devoir



GUY LAVIGUEUR

Guy Morin fut le premier p.-d.g. du Conseil, à sa fondation en 1994.



Conseil des arts et des lettres
du Canada Canada Council
for the Arts

Célébrer les arts et la culture du Québec ensemble et tous les jours!

ARTS ET LETTRES

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Hélène David: « Le Québec s'est doté d'un levier extraordinaire »

La députée d'Outremont reprend le flambeau de son ancêtre Athanase

La nouvelle ministre de la Culture et des Communications souligne le succès du CALQ — organisme qui fera assurément partie de ses priorités —, mais refuse pour le moment de dire si la société d'État subira ou non des compressions budgétaires.

MARIE LAMBERT-CHAN

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a joué « un rôle déterminant » dans le soutien et la promotion des artistes québécois depuis sa création en 1992, estime Hélène David, la toute nouvelle ministre de la Culture et des Communications. « Avec le CALQ, le Québec s'est doté d'un levier extraordinaire pour permettre l'épanouissement de notre culture ici et ailleurs dans le monde », poursuit-elle.

« Parfois, je me dis que si



JACQUES BOISSINOT PC

M^{me} Hélène David, nouvelle ministre de la Culture et des Communications

mon grand-père pouvait voir tout ce qui a été accompli, lui qui, en 1920, travaillait à soutenir les arts et les lettres, il en serait bien fier! », dit-elle en parlant de son aïeul paternel, le sénateur Athanase David, qui a écrit ce que plusieurs considèrent comme la première politique culturelle québécoise.

Le CALQ et les artistes qu'il représente ont parcouru pas mal de chemin au cours des 20 dernières années, remarque la députée d'Outremont. « Ils ont atteint un niveau de maturité exceptionnel qui s'accompagne d'une certaine assurance, d'une certaine fierté », dit-elle. Prenez seulement le succès de nos créateurs à l'international: selon les données du CALQ, il se donne six spectacles québécois par jour à l'étranger. Je pense aussi à nos cinéastes qui se rendront à Cannes, à Dany Laferrière, à Robert Lepage... C'est quand même fabuleux comme représentation pour une province de huit millions d'habitants! »

Grande amatrice de cinéma, de musique, de théâtre et de littérature, Hélène David ne manque pas de souligner les efforts de la société d'État en matière de rayonnement à l'échelle du Québec. « Le CALQ a fait preuve d'une grande équité entre les

grandes villes et les régions de la province, pense-t-elle. Ce n'est pas banal pour les artistes à l'extérieur des centres urbains d'être ainsi soutenus, ni pour le public d'avoir accès à une offre culturelle intéressante en région. »

Réalisme budgétaire

En dépit de son enthousiasme évident pour l'œuvre du CALQ, la ministre ne peut s'avancer pour le moment sur son avenir financier. « Tout le monde sait que nous sommes dans une situation de réalisme budgétaire et que tous les ministères, y compris celui de la Culture, devront faire des efforts pour redresser l'état des finances publiques, a répété à plusieurs reprises M^{me} David au cours de son entretien téléphonique avec *Le Devoir*. Comme nous sommes encore en réflexion, nous ne pouvons nous prononcer pour l'instant sur le CALQ ou tout autre organisme d'ailleurs. »

Elle n'a pas voulu s'avancer davantage sur le sort du programme Mécénat Placements Culture ou de celui de la Stratégie culturelle numérique, deux initiatives qui avaient fait l'objet d'investissements dans le dernier budget du gouvernement Marois. La ministre a cependant reconnu l'importance capitale que représente la philanthropie en culture, de même que le virage numérique.

Pourtant, le sous-financement de la culture n'est plus à démontrer. Le Mouvement pour les arts et les lettres

(MAL) réclame depuis plusieurs années qu'on renfloue les coffres du CALQ. Il estime que l'organisme aurait besoin d'un budget de 135 millions, alors que celui-ci est plutôt d'environ 90 millions. Selon le MAL, non seulement la valeur des bourses n'a pas augmenté depuis 10 ans, mais le nombre d'artistes qui en font la demande, lui, a explosé.

Hélène David réitère sa ferme volonté de se battre pour les créateurs, elle qui a connu de près leur réalité en ayant comme mère la romancière Nellie Maillard et comme grand-père Charles Maillard, qui a dirigé l'École des beaux-arts de Montréal pendant 20 ans. Elle ne souhaite pas voir le secteur culturel découragé par la situation. « Tous les ministères feront des efforts budgétaires, certes, mais nous viserons aussi la croissance, rétorque-t-elle. Tout le monde sera alors heureux d'apprendre dans un deuxième temps que l'argent est au rendez-vous, ce qui nous permettra d'aider davantage nos créateurs. »

Le CALQ, assure-t-elle, fera partie de ses priorités, « afin qu'il poursuive le travail qu'il accomplit si bien depuis 20 ans ».

Un futur en chantier

Renouvellement générationnel, rayonnement des arts et des lettres, interdisciplinarité et pluridisciplinarité, et diversité culturelle. Quatre chantiers que le CALQ a entrepris



SOURCE ARCHIVES NATIONALES

Athanase David, aïeul d'Hélène David, a été Secrétaire de la province de Québec de 1919 à 1936 et a beaucoup œuvré pour l'émancipation des milieux artistiques au Québec.

et dont les résultats, selon la ministre Hélène David, définiront les 20 prochaines années de l'organisme. « Ces défis sont à l'image de ceux du Québec de demain », croit-elle.

« C'est une réflexion importante: comment améliorer la promotion de nos artistes, comment s'exprime l'interdisciplinarité notamment à travers le numérique, par quoi est habitée la nouvelle génération d'ar-

tistes, mais aussi la nouvelle génération de spectateurs? s'interroge M^{me} David. Ce ne sont là que quelques-unes des questions qui guideront les futurs choix du CALQ. Les moyens à prendre par la suite exigeront de la rigueur et de la créativité... ce dont le CALQ a toujours fait preuve! »

Collaboratrice
Le Devoir

PARTENARIATS

Le « grand frère » qui ne travaillait pas en vase clos

« Comment peut-on être créatif quand on ne pense qu'à survivre? »

Du Conseil des arts et lettres du Québec au Conseil des arts de Montréal ou de Longueuil, les différents organismes subventionnaires collaborent et prolongent leurs actions respectives pour atteindre l'ensemble des territoires du Québec. Entretien avec Nathalie Maillé, présidente du Conseil des arts de Montréal (CAM), et Louise Séguin, présidente du Conseil des arts de Longueuil (CAL).

ASSÏA KETTANI

Selon Nathalie Maillé, le CALQ agit comme « un grand frère » auprès d'organismes subventionnaires complémentaires qui partagent une mission commune dédiée à la vitalité de l'art québécois, notamment le Conseil des arts de Montréal.

Liés par un « dialogue constant », les deux organismes entretiennent une collaboration aussi étroite qu'indispensable. « Nous n'avons pas le luxe de nous isoler », estime-t-elle, quand il s'agit de répondre aux besoins de la capitale culturelle de la province ou encore de régions obéissant à une dynamique complètement différente.

Au rang des programmes collectifs phares, Nathalie Maillé se réjouit notamment du Programme pour les arts et les lettres du Québec signé en janvier 2014 entre le CALQ, principal bailleur de fonds, le CAM, la Conférence régionale des élus de Montréal, le Forum jeunesse de l'île de Montréal et le ministère de l'Immigration: une « mise en commun des ressources et des forces », en vigueur jusqu'en 2016. Parmi les enjeux clés, ce programme se penche notamment sur la mise en place d'une relève artistique « compétente et solide », insiste Nathalie Maillé, dans la mesure où « un nombre important de compagnies artistiques en place ont entre 30 et 35 ans ».

Au rang des actions ciblées pour les jeunes artistes, le programme prévoit ainsi des stages, des actions de réseautage, un soutien à la consolidation d'organismes de la relève ou encore des aides financières. Mais l'avancée majeure de cette nouvelle entente concerne certainement l'ouverture à la diversité des pratiques culturelles, se réjouit-elle. Un enjeu fondamental, sur lequel le CAM se penche depuis 2004, et auquel le CALQ apporte désormais un soutien majeur.

Au cœur de l'action: les artistes et les organismes artistiques autochtones et issus de l'immigration, et le soutien à l'expression artistique métissée de la métropole, notamment à travers

le volet Vivacité Montréal, orienté vers l'intégration des artistes issus de l'immigration.

En région

À l'extérieur de la métropole, les besoins sont tout aussi présents, même si les réalités vécues par les artistes sur le terrain diffèrent. « Chaque région a des besoins qui lui sont propres », rappelle Louise Séguin, du CAL. En cela, elle salue le rôle primordial du CALQ en région, dans la mesure où il est « à l'écoute des milieux et travaille avec les partenaires locaux pour répondre aux besoins et arrimer adéquatement l'offre avec les enjeux [servant de] levier pour mettre en place des programmes et des projets de soutien artistique ».

Entre les deux organismes, Louise Séguin parle ainsi d'une « relation structurante et précieuse » qui s'est instaurée dès la création du Conseil des arts de Longueuil en 2010: « Le CALQ a joué le rôle de conseiller et de modèle pour le Conseil des arts de Longueuil », lui transmettant notamment sa façon de fonctionner et le type de bourse attribuée. En effet, alors que Longueuil compte un bassin d'environ 700 artistes, les bourses proposées sont ciblées davantage vers les artistes que vers des organismes artistiques, comme ce peut être le cas ailleurs.

Au rang des projets communs, Louise Séguin cite le programme Soutien aux pratiques émergentes, signé entre le CALQ, le CAL et la Conférence régionale des élus de Longueuil, visant des projets qui « sortent des sentiers battus » et qui demeurent souvent en marge des financements accordés aux formes artistiques plus traditionnelles. « Sans ce programme, de nombreux artistes hors normes resteraient pénalisés, car il y a peu d'argent pour les disciplines non traditionnelles. Une telle aide permet de stimuler le milieu. »

Réussite collective

Ces échanges et travaux communs permettent ainsi d'alimenter ce qui représente, selon



MAXYME G. DELISLE

De nombreux événements artistiques peuvent avoir lieu grâce à l'aide financière combinée du CALQ et d'autres organismes. Ci-dessus, la chorégraphie *Yellow Towel*, de Dana Michel, présentée au Festival TransAmériques, en 2013.

Nathalie Maillé, une véritable force vive au Québec: son vivier de créateurs et d'artistes, qui « nous distingue du reste du Canada », poursuit-elle. *L'État a fait le choix d'investir auprès des artistes. C'est une richesse que nous avons, née de choses que nous avons mises en place et dont il ne faut pas se défaire. Il faut en être conscients, et que ça reste une priorité.*

De plus, « l'art au Québec ne serait pas ce qu'il est sans le CALQ », soutient sans détour Louise Séguin. Contribuant à stimuler la création, la production et la diffusion de l'art au Québec et à l'étranger, il permet d'enrichir aussi bien l'univers culturel que le bien-être de la société. « Nous sommes conscients de l'importance des bourses pour stimuler la création et créer des conditions de pratique acceptables pour les artistes. Elles permettent aux artistes de se consacrer à des projets de création sans avoir à faire la vaisselle pour se nourrir... Comment peut-on être créatif quand on ne pense qu'à survivre? Il n'y aurait pas tout ce

foisonnement de créativité sans le CALQ. »

Mais pour poursuivre cette mission, certains nouveaux enjeux se posent, rappelle Nathalie Maillé: les façons de consommer et le public ne cessent d'évoluer, délaissant les profils de consommation classiques qui étaient prédominants il y a une ou deux générations. « De plus en plus, les amateurs de culture peuvent passer d'un spectacle d'un artiste populaire à un concert de musique classique, de la lecture d'une bande dessinée à une exposition d'art contemporain », avance-t-elle.

Demeurant à l'écoute de l'évolution du milieu, les conseils des arts seront ainsi amenés à revoir leur démarche au cours des années à venir. « De plus en plus, les jeunes générations s'interrogent sur ce que nous avons mis en place. Une réflexion collective s'impose, afin d'ajuster et d'actualiser nos façons de faire. »

Collaboratrice
Le Devoir

caisse de
la culture

Complice du milieu depuis 20 ans!

ACTIONS RÉGIONALES

La culture est une ressource renouvelable

« On veut que les arts et la culture soient reconnus au même titre que le tourisme et les autres secteurs d'activités »

La Gaspésie a perdu beaucoup de son monde au fil des années. Les possibilités d'emploi liées à l'exploitation de ressources naturelles s'y étant étiolées, les jeunes sont nombreux à être partis chercher leur avenir ailleurs. Selon Alan Côté, directeur général et artistique du Village en chanson de Petite-Vallée, il faut aujourd'hui considérer les arts et la culture comme une ressource renouvelable essentielle à la vitalité de nos régions. Par ses ententes régionales, le CALQ soutient cette vision des choses.

BENOIT ROSE

Petite-Vallée est un tout petit village gaspésien de 160 habitants, pourtant connu à travers la province pour son Festival en chanson, dont Alan Côté est le maître d'œuvre. « On a déjà été 300, on est rendus 160. J'emploie 35 personnes l'été. Je fais en sorte que des jeunes reviennent au village pour y travailler l'été, et ils décident parfois d'y rester à plein temps. C'est super important, parce qu'il y a de moins en moins de monde dans notre coin de pays, qui a été fragilisé par toutes sortes d'impacts économiques, comme ce qui est arrivé avec la pêche, la forêt et les mines. La culture elle, elle est là, et elle est renouvelable. »

Il faut selon lui trouver des façons de mieux exploiter les régions « comme des régions-ressources en matière culturelle », afin que les artistes de partout s'y sentent attirés. Alan Côté se souvient à cet égard de la réaction de l'humoriste et animateur d'origine rwandaise Michel Mpambara, venu pour la première fois en tournée dans la péninsule il y a plusieurs années. Il le revoit assis sur la galerie de l'auberge de sa mère, la Maison LeBieux, contemplant la mer par un beau matin, les larmes aux yeux. « On ne nous dit pas ça quand on arrive dans ce pays-là », lui aurait-il confié, ému de découvrir une telle beauté naturelle, immense et bleue.

Si le soutien et la circulation des arts pouvaient, selon le directeur artistique, amener davantage de gens à embrasser la Gaspésie et l'ensemble du territoire québécois, la culture doit bel et bien être considérée comme un vecteur économique important. À ce chapitre, elle est trop souvent négligée, croit-il, lui qui préside aussi le regroupement des festivals de la péninsule, nommé Les événements gaspésiens (LEG), qui en a fait un cheval de bataille : « On veut que les arts et la culture soient reconnus au même titre que le tourisme et les autres secteurs d'activités. Ça avance, on a vu une grande évolution. »

Alan Côté siège aussi au conseil d'adminis-

tration du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) depuis sept ans. Se considérant comme choyé, il croit que ce poste lui donne l'occasion de défendre tant des opinions personnelles que des avis de son milieu, et d'amener une perspective régionale qu'il dit bien connaître. En plus du Village en chanson et du LEG, il a siégé pendant plusieurs années au Conseil de la culture de la Gaspésie.

« L'apport du CALQ a fait en sorte que la culture en région se porte mieux qu'avant. Il faut poursuivre ce travail-là », observe M. Côté. À partir de 1996, le CALQ s'est doté d'un plan d'action en faveur des régions du Québec dans le but de mieux répartir ses ressources et de soutenir la vitalité artistique un peu partout sur le territoire. Avec aujourd'hui une trentaine d'ententes régionales conclues en appariement avec des partenaires locaux, le CALQ souhaite contribuer au développement économique et social des communautés et permettre aux artistes et aux écrivains d'y œuvrer.

Ces ententes, qui tiennent compte des spécificités et des besoins exprimés dans les différents milieux, permettent en premier lieu aux artistes de se confronter avec leurs pairs dans leur coin de pays, explique M. Côté. « Ça crée de l'émulation », et ça permet, à travers le processus d'obtention d'une bourse régionale, d'être reconnu chez soi, d'acquiescer une certaine expertise et de mieux définir sa direction artistique avant de faire une demande pour une bourse nationale. « Être capable de bien nommer ce qu'on est comme artiste ou comme organisme, ça s'apprend avec des pairs et des partenaires », croit celui qui s'est aussi mouillé comme auteur-compositeur.

Le CALQ favorise aussi la création de liens au sein des collectivités par le soutien à des projets artistiques dits de proximité. Par exemple, un artiste visuel d'une région donnée peut collaborer avec des jeunes en difficulté, un groupe écologiste de l'endroit ou encore un centre pénitencier de sa ré-



ALAIN LAUZIER

L'artiste acadienne Lisa LeBlanc (au centre) jouant du banjo au Festival en chanson de Petite-Vallée, en Gaspésie, en 2010.

gion pour un projet artistique unique ayant une incidence directe sur sa communauté.

Demeurer en Gaspésie

Ayant eu la chance d'assister à certaines des premières rencontres que le CALQ a organisées avec des artistes gaspésiens, M. Côté dit pouvoir constater que sur près de vingt ans, il y a eu une nette évolution dans la reconnaissance des artistes de la Gaspésie à l'échelle nationale. Les ententes régionales aident selon lui les artistes à se définir, à se développer et à se démarquer.

Un exemple concret? Le directeur artistique évoque le cas de Guillaume Arsenault, cet auteur-compositeur-interprète de Bonaventure qui a remporté en 2001 les honneurs de son Festival en chanson de Petite-Vallée, puis le Prix de la création artistique du CALQ en Gaspésie quelques années plus tard. « Il a eu des reconnaissances régionales au début, puis il a obtenu des bourses et du soutien du CALQ au niveau national. Il réussit à être basé en Gaspésie tout en faisant rayonner son art partout, au Canada et en Europe », de dire M. Côté.

Le compositeur mène visiblement une carrière diversifiée, livrant des spectacles, concoctant des bandes sonores littéraires en studio et donnant des ateliers d'écriture. Sur son site Web, Arsenault affirme : « Ma façon d'entrevoir le travail artistique en région me permet de faire mon chemin en étant fidèle à mes convictions. Le pari de vivre de mon art en région, dans un domaine où tout se passe généralement à Montréal, est audacieux, mais aussi révélateur d'un attachement profond à la Gaspésie et du rôle essentiel de celle-ci dans mon inspiration. »

M. Côté est fier de mentionner que la Gaspésie compte maintenant quelques studios d'enregistrement à L'Anse-à-Beaufils, à Carleton-sur-Mer et à Grande-Vallée. Il croit que le soutien du CALQ n'est pas étranger à cette émergence, puisqu'il aide les artistes à s'outiller et à s'affirmer dans leur coin de pays, contribuant ainsi à ce que de nouveaux centres artistiques régionaux prennent racine.

Collaborateur
Le Devoir

DIVERSITÉ CULTURELLE

Nécessaire métissage!

L'artiste migrant « enrichit notre façon de faire »

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient la diversité culturelle et les artistes professionnels autochtones avec des programmes qui leur sont spécifiques. « Dans les grandes lignes, ces programmes ne sont pas si différents des autres, précise Damian Nisenson, membre de la Commission consultative du CALQ sur la diversité culturelle. Sauf que les démarches sont simplifiées, ce qui, pour des artistes qui ne sont pas issus de la société nord-américaine et qui n'en connaissent pas les codes, est primordial pour leur intégration. »

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

La plupart des programmes de soutien aux artistes, en Amérique du Nord en général et au Québec en particulier, allouent des subventions à des organismes et non à des personnes. « Même si derrière l'organisme, il n'y a qu'une seule personne, explique Damian Nisenson, lui-même musicien et comédien d'origine argentine, installé à Montréal depuis une dizaine d'années après avoir vécu longtemps en Suisse. Ça veut dire qu'en tant qu'artiste, tu dois t'incorporer, devenir un organisme à but non lucratif. Tu dois prendre tes affaires en main. Quand tu viens d'Amérique latine ou d'Europe, où l'artiste est toujours considéré comme un créateur bohème qui va mourir de la tuberculose à 35 ans, il y a toute une barrière psychologique et sociétale à franchir, ironise-t-il. Moi, je

n'ai jamais passé autant de temps devant mon ordinateur que depuis que je suis ici. C'est du temps que je ne passe pas sur mon instrument, et certains d'entre nous ne sont pas capables de le faire. Ma femme, qui est peintre, n'a toujours pas réussi à adopter cette manière de fonctionner. »

Vivacité

Raison pour laquelle, depuis quelques années, le pro-

gramme Vivacité du CALQ permet aux artistes de faire des demandes de subvention directement en leur nom. « Le CALQ essaye définitivement d'aider les artistes qui viennent d'arriver au Québec en leur facilitant la tâche administrative, assure Damian Nisenson. C'est très important, parce que s'ils ne s'y retrouvent pas, s'ils passent leur temps d'organisme en organisme à se faire refuser des bourses, ils

« Si personne ne prend en charge tous les artistes qui arrivent et qu'ils ne sont plus capables d'exercer leur pratique artistique, ils deviennent quelque chose d'autre »

Damian Nisenson, artiste

vont finir par se détourner de leur art et, comme le font les dentistes qui arrivent ici et à qui on demande de reprendre leurs études, vont finir par être chauffeurs de taxi pour pouvoir faire vivre leur famille. C'est toute la société qui en sort perdante. »

Autre atout des programmes du CALQ : leur volonté de soutenir la diversité culturelle, soit les artistes migrants arrivés au Québec depuis moins de cinq ans et les artistes nés ici, mais issus de parents migrants, sans leur demander de nier ce qu'ils sont, leurs origines, ce qu'ils apportent.

« C'est fondamental, parce que ça favorise un véritable métissage culturel, explique celui qui s'est toujours investi dans les politiques culturelles et qui préside depuis 2008 Diversité artistique Montréal (DAM), organisme qui aide notamment les créateurs migrants à s'y retrouver dans les méandres de l'administration culturelle. On le voit aussi avec le programme spécifique aux artistes autochtones. Les artistes soutenus sont ceux qui ont une pratique reliée à leur culture. Idem pour le griot camerounais qui choisit de venir s'installer au Québec. Il devient Québécois, mais il a autre chose à partager avec nous. Est-ce qu'on lui dit "mets-toi à faire de la chanson francophone et on te soutient, parce qu'on te soutient parce que tu es Québécois"? Ou est-ce qu'on lui dit qu'on le soutient parce que, en plus d'être Québécois, il

a quelque chose qui est différent, qui enrichit notre façon de faire, et qui va, au fil des ans, se métisser? Le CALQ a choisi la deuxième option. »

Transmettre les savoirs

Option courageuse à en croire le président de DAM, dans une société québécoise qui ne sait pas toujours très bien de quoi elle parle lorsqu'il s'agit de diversité culturelle. Et Damian Nisenson de prendre l'exemple de la transmission des savoirs. De nombreux artistes qui arrivent ici ont une expérience en enseignement. Or, ils n'ont pas accès au service public, à moins

de faire trois ans d'étude en pédagogie.

« On veut apprendre à mon griot africain comment apprendre aux enfants d'ici... », critique-t-il. Alors que même la manière de faire du griot est, en soi, intéressante. Pas seulement ce qu'il a à dire, mais sa manière de le transmettre. Il n'y a pas très longtemps, je me suis fait dire à Radio-Canada, que maintenant, on saurait qui aller chercher lorsqu'on aurait besoin d'un comédien latino-américain. J'ai compris qu'on était encore loin du compte dans l'imaginaire collectif. Pourquoi un Latino ne pourrait-il pas jouer un Québécois? Prenez une série comme 19-2. Les deux flics sont blancs, ils parlent presque jolai, tous les autres personnages principaux sont des Québécois pure laine. Cette série a été vendue au Canada anglais. Là-bas, l'un des

flics est noir, un chef est d'origine asiatique. Normal, quoi! Comme ce qu'on voit dans la rue. Moi, c'est aussi ce que je vois dans la rue à Montréal... mais pas dans ma télé. »

Ancrer le métissage

En subventionnant les productions de la diversité culturelle et les organismes qui viennent en aide aux artistes immigrants, le Conseil des arts et des lettres du Québec leur permet d'une part de poursuivre leur cheminement créatif, d'autre part d'avoir plus de visibilité, et ainsi, d'ancrer chaque jour un peu plus le métissage dans la société.

« Or, ce métissage est force de créativité, assure Damian Nisenson. Si personne ne prend en charge tous les artistes qui arrivent et qu'ils ne sont plus capables d'exercer leur pratique artistique, ils deviennent quelque chose d'autre. Et ce n'est que pure perte pour le Québec. Ces gens-là arrivent formés. Ils arrivent avec un bagage, une expérience. C'est comme un arbre qui arriverait déjà mature, avec tout plein de fruits, sans que personne n'ose les manger. Grâce au CALQ, nous parvenons petit à petit à expliquer que ces fruits sont différents mais qu'ils sont bons, que personne ne va s'empoisonner. Et qu'en plus, ils sont à disposition de tout le monde. »



Damian Nisenson

Collaboratrice
Le Devoir

**FAIRE ÉQUIPE
POUR ENCOURAGER
LE MÉCÉNAT EN CULTURE**

Depuis 2005, les fondations communautaires du Québec* et le CALQ collaborent avec succès dans le cadre de **MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE**, un programme qui favorise la philanthropie et qui contribue aujourd'hui au développement de près de 300 organismes de la culture et des communications au Québec.

www.fgmtl.org • www.fcommunautaire.com

* accréditées par les Fondations communautaires du Canada

Fondation du Grand Montréal

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU GRAND QUÉBEC

Fondations communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Estrie, de Gaspésie-Les-Îles, de Lanaudière, du Saguenay-Lac-St-Jean et du Saint-Maurice.

ARTS ET LETTRES



CHRISTINA ALONSO FESTIVAL DE LANAUDIÈRE

Le Festival de Lanaudière est un événement annuel qui attire un large public. Ci-dessus, le jeune chef Yannick Nézet-Séguin en concert à ce festival de musique classique, en 2012.

GÉRALD GRANDMONT

« Le CALQ a fait du bon boulot »

L'ancien sous-ministre soutient que la priorité devrait maintenant être accordée au développement de la demande

Gérald Grandmont, ancien sous-ministre de la Culture entre 2000 et 2008, dresse un bilan positif du travail accompli jusqu'ici par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Mais devant les enjeux actuels, il croit que la société d'État doit revoir légèrement son rôle pour soutenir davantage le développement culturel de la société.

ETIENNE PLAMONDON EMOND

Assis dans le café de la Grande Bibliothèque, le visage illuminé par les rayons de soleil plongeant à travers les vitres, Gérald Grandmont remonte le fil des événements jusqu'en 1983. Il était alors directeur de la recherche et secrétaire du ministère des Affaires culturelles. Le ministre Clément Richard avait adopté cette année-là un plan d'action avec lequel il avait déclenché un chantier de travail et de réflexion pour évaluer l'opportunité de créer un Conseil des arts à la québécoise. « Ce qu'on avait constaté, c'est que même s'il y avait eu quelques personnes dans le milieu qui en souhaitaient un, l'idée n'était pas vraiment mûre, explique-t-il. Dix ans plus tard, l'idée était mûre. »

En 1991, le rapport Arpin sur une politique culturelle ne recommandait pas la création d'une telle société d'État. Mais dans les centaines de mémoires déposés et interventions écoutées en commission parlementaire, « il y avait une demande forte pour créer un Conseil des arts », se rappelle M. Grandmont, qui n'était pas au ministère lors de ce moment charnière.

Les arguments demeuraient relativement les mêmes, mais avaient fait leur chemin. D'abord, il y avait la volonté d'alléger la bureaucratie à l'aide d'une société d'État plus souple. D'autres voyaient dans une gouvernance plus autonome une façon d'établir une distance avec l'appareil politique. Même s'il jure n'avoir jamais vu un ministre intervenir dans l'avis d'un jury ou les recommandations d'un comité d'experts, M. Grandmont juge que ce dernier raisonnement était valable pour des questions de perception.

Avantages économiques

La mobilisation des acteurs du milieu culturel dans la gestion du développement des arts était un autre avantage associé à la création d'un Conseil. A tout cela, M. Grandmont ajoute un « argument important qu'on pouvait mal mesurer à l'époque: au gouvernement, lorsqu'on perçoit des revenus autonomes, ils sont versés dans un fonds consolidé. Dans une société d'État, on peut créer une fondation et enrichir la capitalisation du Conseil. »

La conjoncture économique difficile du début des années 1990 s'est révélée favorable à la mise en place du CALQ, observe M. Grandmont. La ministre « Liza Frulla savait qu'elle ne pourrait pas lever les dizaines de millions pour la politique culturelle qu'elle voulait faire approuver par l'ensemble des députés de l'Assemblée nationale. L'idée de créer un Conseil comme celui-là venait donner du relief au projet politique. »

Quand vient le temps de dresser un bilan, le professeur associé à HEC juge qu'il s'agissait d'« une bonne initiative », car selon lui, « le CALQ a fait du bon boulot ».

« Il a contribué considérablement à structurer le milieu, précise-t-il. Il a développé une diversité, créé des critères de professionnalisation d'une manière importante. Il a joué son rôle en matière de capitalisation. [...] Des programmes comme Planements Culture, qu'on a créés par la suite au mi-

nistère et dont on a confié la gestion au CALQ, ont eu des impacts considérables, et ils en ont encore. » Il insiste aussi sur le fait que le CALQ « a largement contribué à faire connaître les arts et lettres du Québec », tant ici qu'à l'étranger.

Mais les temps ont changé. Et le CALQ doit s'adapter. « Aujourd'hui, on constate que le CALQ ne peut plus uniquement se concentrer sur le développement disciplinaire de la création, mais qu'il doit aussi être partie prenante du développement culturel d'une société. Cela l'amène à modifier son rôle. Ce passage est délicat et difficile. »

Arts ou développement culturel?

Il y a toujours eu, dans les politiques culturelles d'ici comme dans celles d'ailleurs en Occident, une tension entre le soutien aux arts et le soutien au développement culturel. Or, aujourd'hui, signale M. Grandmont, le soutien à l'offre culturelle et à la production n'a plus la capacité d'élargir le bassin de public. Il fait une parenthèse sur le débat entourant la surproduction culturelle, qui a fait récemment l'objet d'un dossier dans *Le Devoir*. « S'il y a surproduction, c'est qu'on n'a pas réussi à stimuler la demande. »

Selon lui, le CALQ doit donc se préoccuper des enjeux de diffusion et de demande sous l'angle du bien-être du citoyen et du rapport au public. À ses yeux, « l'ensemble de notre modèle culturel est en décalage par rapport à une réalité sociale, qui, elle, sollicite la participation de la culture ». Plusieurs des étudiants à qui il enseigne les politiques culturelles aux HEC sont de jeunes artistes professionnels « en marge des circuits du CALQ et de la SODEC, remarque-t-il. Ils gèrent leurs organisations culturelles en relation avec des milieux de la santé et des milieux sociaux et ils vivent de leur pratique. C'est un décalage par rapport au modèle traditionnel de soutien par un conseil des arts. »

Le CALQ a tout de même évolué. Dans son Plan stratégique 2012-2016, le premier enjeu soulevé s'attarde à la création comme un levier du développement culturel. Une préoccupation qui était loin de s'inscrire dans les objectifs de départ, il y a vingt ans. De plus, à travers des ententes avec des conférences régionales des élus (CRE), des forums jeunesse et des fondations communautaires, le CALQ fournit aujourd'hui une expertise de gestion de programmes de soutien aux arts pour assurer le développement culturel sur le territoire. Un sillon à poursuivre et à creuser, selon M. Grandmont.

En fait, à son avis, le CALQ n'a pas à transformer considérablement son organisation pour se montrer plus actif dans le développement de la demande. M. Grandmont suggère, à travers les ententes avec les CRE, de réaliser des appels de projets en invitant par la même occasion les artistes ou les organismes à travailler avec des milieux sociaux ou communautaires. De plus, il suggère de lancer un appel de projets pour des créations ou des productions réalisées avec des groupes scolaires ou en collaboration avec des enseignants. Il émet aussi l'idée de réserver une

partie des bourses à des artistes qui travaillent déjà avec des milieux sociaux ou communautaires et de mettre en place un jury d'évaluation sur cette nouvelle base. M. Grandmont prévient qu'il faudra sans doute attendre des périodes relativement longues pour constater les effets concrets de ces mesures. De plus, il croit que le CALQ pourrait élargir sa démarche de concertation, actuellement réalisée avec des regroupements d'or-

ganismes culturels, des associations d'artistes et des conseils régionaux de la culture, pour développer des liens plus étroits avec des institutions ou des gouvernements près des services aux citoyens. « On ne peut pas faire l'économie de travailler avec les municipalités », dit-il à ce sujet.

Collaborateur
Le Devoir

Arts visuels
Lalie Douglas

Danse
So Blue

Théâtre
Clôture de l'amour

Jeune public
La Ville en rouge

MAISON DES ARTS DE LAVAL
1395, boulevard de la Concorde Ouest, Laval
450 662-4440 | www.maisondesarts.laval.ca

Dévoilement de la programmation 2014-2015
VENDREDI 30 MAI

mda

LAVAL
Culture et Communications Québec

Canadian Heritage
Patrimoine canadien

Louise Leblanc

« Aujourd'hui, on constate que le CALQ ne peut plus uniquement se concentrer sur le développement disciplinaire de la création, mais qu'il doit aussi être partie prenante du développement culturel d'une société. Cela l'amène à modifier son rôle. »

Gérald Grandmont

CALQ



**QUAND
ON A CRÉÉE
ON A TOUJOURS
20 ANS**

20 ANS DE SOUTIEN AUX CRÉATEURS ET
AUX ORGANISMES ARTISTIQUES DANS TOUTES
LES RÉGIONS DU QUÉBEC

www.calq.gouv.qc.ca

Conseil des arts
et des lettres

Québec 